

ORDRE DU JOUR

- Informations diverses

1) Direction Administration Générale

- 1.1 Adoption du procès-verbal du 27 Janvier 2022
- 1.2 Compte-Rendu de décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22
- 1.3 Protocole sur la mise en œuvre de la mesure de rappel à l'ordre

2) Direction des Affaires Financières

- 2.1 Débat d'orientations budgétaires 2022 – annexé à la présente délibération
- 2.2 Délibération instaurant une redevance d'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de télécommunications

3) Direction des Ressources humaines

- 3.1 Modalités d'organisation des élections et référendums en termes de volume d'agents nécessaires et d'indemnisation
- 3.2 Autorisation de revalorisation de la rémunération d'un agent contractuel en contrat à durée indéterminée

4) Direction des Services Techniques

- 4.1 Convention entre Valenciennes Métropole, la Ville de Vieux-Condé et la Direction des Territoires et de la Mer dans le cadre de la mise en place des outils de lutte contre l'habitat indigne prévus par la loi ALUR : Autorisation de mise en location, Déclaration de mise en location et Autorisation préalable à la division

5) Direction de l'Animation du Territoire

- 5.1 Subvention à l'association Parents d'élèves Carnot
- 5.2 Subvention à l'association Histoire de Famille
- 5.3 Subvention à l'association GANG 59
- 5.4 Subvention à l'association Les Amis du Rieu
- 5.5 Subvention à l'association Cercles d'histoire et d'archéologie de Vieux-Condé et sa région
- 5.6 Subvention à l'association des Anciens Combattants
- 5.7 Subvention à l'association Local unique colombophile
- 5.8 Subvention à l'association Gymnastique Entretien Adulte (G.E.A.)
- 5.9 Subvention à l'association Mille et une créations
- 5.10 Subvention à l'association Secours Catholique délégation du Nord
- 5.11 Subvention à l'association USEP École Pierre Lemoine
- 5.12 Subvention à l'association Collectif Solidarité Vieux-Condé
- 5.13 Subvention à l'association Union des Chasseurs de Vieux-Condé
- 5.14 Subvention à l'association Amicale Don du Sang
- 5.15 Subvention à l'association Le Comité de Quartier de la Cité Taffin
- 5.16 Subvention à l'association Germinal
- 5.17 Subvention à l'association Maréchal de Vauban
- 5.18 Subvention à l'association Thaï Boxing Vieux-Condé
- 5.19 Subvention à l'association Sportitude
- 5.20 Subvention à l'association Amitié Franco-Allemande
- 5.21 Subvention à l'association Colis du Cœur
- 5.22 Subvention à l'association Compagnie Dépendanse
- 5.23 Subvention à l'association Authentik Crew
- 5.24 Subvention à l'association La Balle d'Or
- 5.25 Subvention à l'association Mieux Vivre Dans Son Quartier Hermitage/Solitude
- 5.26 Subvention à l'association Les Girls Bands
- 5.27 Subvention à l'association Croclavie
- 5.28 Subvention à l'association Harmonie Municipale Vieux-Condé/Fresnes
- 5.29 Subvention à l'association Club Cycliste VTT Ufolep
- 5.30 Subvention à l'association Secours Populaire Français – Comité Local de Vieux-Condé
- 5.31 Subvention à l'association La Pétanque de l'Hermitage
- 5.32 Subvention à l'association Le Hand Ball Club de Vieux-Condé
- 5.33 Subvention à l'association ALCVC
- 5.34 Subvention à l'association Vieux-Condé Foot
- 5.35 Subvention à l'association Dojo Club Vieux-Condéen
- 5.36 Subvention à l'association Amicale du Personnel Communal

6) Direction de la commande publique et des affaires juridiques

- 6.1 Faits d'outrage à personne chargée d'une mission de service public / demande de protection fonctionnelle d'une agente communale